

# DOSSIER DE PRESSE

26 novembre 2019

## Dengue à La Réunion : vigilance à l'approche de l'été austral !



**SE PROTÉGER,  
C'EST AUSSI PROTÉGER  
SES PROCHES**

**ÉPIDÉMIE  
DE DENGUE**

**ENSEMBLE  
CONTRE LES MOUSTIQUES**

**PROTÉGEZ-VOUS  
DES PIQÛRES  
DE MOUSTIQUES**

- Répulsifs
- Moustiquaires bébé
- Diffuseurs électriques
- Vêtements longs

**Une personne qui a la dengue peut la transmettre pendant 7 jours. Même malade, continuez à vous protéger.**

 [www.ocean-indien.ars.sante.fr](http://www.ocean-indien.ars.sante.fr) Prevention, info, conseils **0 800 110 000** Service à appel gratuit Service Un Héritier Plus

Contact Presse :

Préfecture de La Réunion : tél 02 62 40 74 18 - 74 19 - 74 34 - [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

ARS Océan Indien

Huquette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : [huquette.yong-fong@ars.sante.fr](mailto:huquette.yong-fong@ars.sante.fr)

# Communiqué de presse

## Dengue à La Réunion : vigilance à l'approche de l'été austral !

Depuis fin 2017, le virus de la dengue circule sur l'île. Le dispositif de surveillance estime que plus de 75 000 personnes ont contracté la dengue au cours des deux vagues épidémiques de 2018 et 2019, entraînant plus de 700 hospitalisations et 20 décès. Si le nombre de cas est actuellement faible, la circulation du virus s'est maintenue pendant tout l'hiver austral sur l'ensemble du territoire laissant craindre l'apparition d'une nouvelle vague épidémique dans les mois à venir. Afin de rappeler l'importance d'une mise en œuvre des gestes de prévention par tous, la Préfecture et l'ARS Océan Indien organisent ce mercredi 27 novembre, une nouvelle journée départementale de lutte contre la dengue, marquant le lancement d'une campagne de communication et notamment d'un dispositif innovant à destination des entreprises.

### Situation de la dengue à La Réunion

#### Situation épidémiologique au 26 novembre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

**Du 11 au 17 novembre, 11 cas ont été confirmés.**

En comparaison avec la même période en 2018, la circulation du virus se maintient à un niveau plus élevé cette année et se caractérise par une apparition plus précoce des premiers cas groupés et une circulation de 2 sérotypes de la dengue (type 1 et type 2).

Même si le nombre de cas se stabilise depuis plusieurs semaines, la circulation de la dengue se poursuit et près de la moitié des communes de l'île sont toujours concernées. La majorité des cas se situent à Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Leu et Saint Louis.

Des cas sont également identifiés dans les communes de Saint-Denis, L'Etang Salé, Le Tampon, Les Avirons et Saint-André.

#### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 850 cas autochtones confirmés** (soit 18 086 cas depuis le 01/01/2019)
- **732 hospitalisations** (dont 618 hospitalisations depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 2 400 passages aux urgences** (dont 1 932 passages aux urgences depuis le 01/01/2019)
- **20 décès, dont 12 directement liés à la dengue.** (Depuis le 01/01/2019 : 14 décès, dont 9 directement liés à la dengue).

### Quel risque pour les prochaines semaines ?

Depuis le début de l'épidémie, une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs a permis de freiner la circulation du virus et limiter l'ampleur des vagues épidémiques.

Cependant, il existe 4 types du virus de la dengue. Alors que la première vague épidémique était essentiellement due au type 2, le type 1 a été récemment détecté au cours de la seconde vague épidémique. Cette double circulation de 2 types de virus de la dengue sur le territoire, ainsi que le retour de l'été austral (période plus favorable au développement des populations de moustiques) implique que les personnes qui auraient contracté la dengue en 2018 ou 2019 pourront à nouveau être infectées, et que le phénomène épidémique à La Réunion peut être mené à se poursuivre dans le temps.

## Une journée départementale de lutte contre la dengue le 27 novembre

Au vu du risque de reprise épidémique, la préfecture et l'ARS Océan Indien ont décidé d'organiser le 27 novembre 2019 une nouvelle journée départementale dédiée à la lutte contre la dengue à La Réunion. Cette journée a pour objectif de rappeler à chacun l'importance de se protéger et lutter efficacement contre les moustiques. De nombreux partenaires se sont engagés pour cette journée à relayer les messages de prévention à l'attention de leurs personnels, clients ou du grand public.

Ouverte à tous (partenaires publics et privés), cette journée sera l'occasion d'encourager les réunionnais à mettre en œuvre les gestes de prévention individuelle à la maison comme au travail. Plus de 500 partenaires participeront à la sensibilisation de la population aux gestes de prévention via une grande campagne d'affichage, des actions de quartiers, dans les administrations, les entreprises, les établissements de santé ...

### Lancement d'une nouvelle campagne de communication : « SE PROTÉGER, C'EST AUSSI PROTÉGER SES PROCHES ! »

Cette journée est accompagnée par le lancement d'une nouvelle campagne de communication grand public axée sur la protection individuelle contre les piqûres de moustiques :

- **Se protéger des piqûres de moustiques** : répulsifs, moustiquaires bébé, diffuseurs électriques, vêtements longs,
- **Continuer de se protéger même malade** : une personne qui a la dengue peut transmettre la maladie pendant 7 jours.

Cette campagne se décline sur différents supports : spots radio, près de 8 000 affiches diffusées sur l'ensemble de l'île, vidéos animées, encarts presse, sites internet (Préfecture, ARS Océan Indien), réseaux sociaux (Facebook @Ensemble contre les moustiques, et Facebook et Twitter des services de l'Etat à La Réunion @Préfet974). Afin de relayer les messages de prévention au plus grand nombre, un kit de communication est disponible sur le site internet de l'ARS OI.



### NOUVEAU : Les entreprises réunionnaises et les établissements de santé s'engagent

Aujourd'hui, la lutte contre la dengue constitue un enjeu sanitaire important pour notre île. Aussi, pour éviter l'installation et la réémergence chaque année de ce virus transmis par les moustiques, il est nécessaire de s'inscrire dans une lutte collective et durable.

La mobilisation de chacun d'entre nous à la maison comme au travail est donc essentielle pour protéger la santé des réunionnais et préserver l'attractivité du territoire. Aussi, la Préfecture et l'ARS OI lancent la démarche de communication engageante auprès des établissements publics et privés volontaires afin d'inciter et de valoriser les gestes de prévention en s'inscrivant dans un changement durable de comportement.



**Il s'agit de signer une charte d'engagement de l'établissement et d'afficher l'engagement de l'établissement avec un autocollant « Ici établissement engagé dans la lutte contre la dengue » visible des personnes fréquentant l'établissement.**

Des établissements de santé et de nombreuses entreprises sont d'ores et déjà engagées, parmi lesquelles, l'entreprise EDF (Electricité de France). En effet, la Prévention Santé Sécurité est l'axe majeur d'EDF à La Réunion. C'est donc tout naturellement que l'entreprise s'allie à l'ARS et aux autorités, en :

- Mettant en place de nombreuses actions de sensibilisation (nettoyage de leurs sites, relai des messages de prévention et distribution de produits répulsifs aux 600 personnels, communication régulière des informations relatifs à la dengue aux clients via leurs outils de communication...)
- Signant la charte d'engagement
- S'engageant dans la prévention et la lutte contre la dengue.

# Sommaire

— <b>Communiqué de presse</b> .....	<b>P. 2</b>
— <b>La situation de la dengue à La Réunion</b> .....	<b>P. 5</b>
- Situation épidémiologique	
- Une co-circulation de virus de la dengue	
- Quel risque pour les prochaines semaines ?	
— <b>Une très forte mobilisation des acteurs</b> .....	<b>P. 7</b>
- Les interventions de lutte anti-vectorielle	
- Pilotage/coordination par la Préfecture et mobilisation communale	
- Organisation du système de santé	
- Communication Grand Public	
— <b>Une nouvelle campagne de lutte contre la dengue</b> .....	<b>P. 9</b>
- Lancement d'une nouvelle campagne de communication	
- 27 novembre : Journée départementale de lutte contre la dengue	
- Les mesures de protection contre les piqûres de moustiques	
- Les entreprises réunionnaises s'engagent	
- EDF : un exemple d'entreprise engagée contre la dengue	
— <b>Annexes</b> .....	<b>P. 14</b>

# Situation épidémiologique

Suite à la ré-émergence de la dengue en 2017 et à la persistance de la circulation virale tout au long de l'hiver austral, une première vague épidémique a affecté l'île en 2018 (6700 cas confirmés, plus de 25 000 cas cliniquement évocateurs estimés, au moins 173 hospitalisations et 6 décès). Une seconde vague de plus grande ampleur a été observée à partir de janvier 2019 avec un pic mi-avril (18 000 cas confirmés, plus de 50 000 cas cliniquement évocateurs, au moins 1900 passages aux urgences, 618 hospitalisations et 14 décès). A partir de mai 2019, le phénomène a connu une décroissance continue conformément aux projections saisonnières, mais une nouvelle persistance de la circulation hivernale a été observée sur une large partie du territoire.

Si la première vague épidémique de 2018 a concerné essentiellement l'Ouest de l'île (St Paul ayant été la commune la plus touchée), cette 2<sup>ème</sup> vague a surtout impacté les communes du Sud : Saint Louis, l'Etang Salé, Les Aviron, Petite Ile, Saint Pierre. A partir d'avril, une dispersion des cas a été observée et le virus s'est progressivement étendu à l'ensemble du territoire (figure 1).

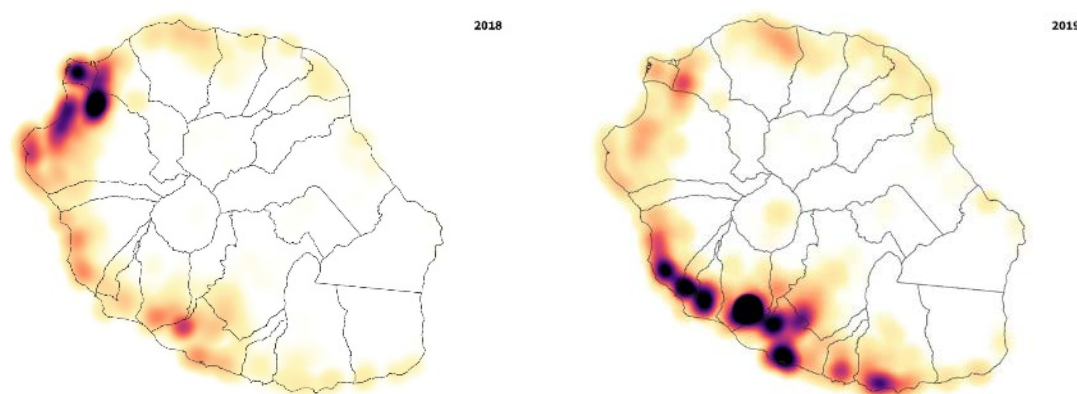


Figure 1 : Distribution de la dengue en 2018 et 2019

Aujourd'hui, la circulation de la dengue se poursuit à un niveau supérieur à celui observé en 2018 sur la même période avec de nouveaux cas signalés régulièrement sur l'ensemble du territoire. Quelques regroupements de cas sont observés dans le Sud (Saint Pierre, Les Aviron), dans l'Est (Saint Benoit, Saint André) ou encore dans l'Ouest (Saint Leu, Saint Paul) tandis que des cas sporadiques sont rapportés sur l'ensemble du territoire.

## Une co-circulation de virus de la dengue

Il existe 4 sérotypes du virus de la dengue. Une infection par un sérotype confère une immunité contre ce sérotype mais pas contre les autres. Une même personne exposée à ces différents virus est donc susceptible de contracter 4 fois la dengue au cours de sa vie. Le risque de développer une forme grave augmente avec le délai séparant deux infections.

Alors que cette épidémie était considérée depuis son émergence comme une épidémie de dengue de type 2, un second sérotype (de type 1) a été mis en évidence en 2019. Une surveillance renforcée des sérotypes circulants est en place en collaboration avec les laboratoires du CHU.

Aussi, avec la circulation des 2 types de virus sur le territoire, les personnes qui auraient contracté la dengue en 2018 ou 2019 pourront à nouveau contracter la dengue. Des cas, dits cas secondaires, ont d'ailleurs déjà été notifiés. Cette situation nouvelle accentue encore davantage le risque épidémique pour 2020. Il est donc important de continuer à se protéger de la dengue même si on a déjà souffert de la maladie par le passé, tout comme il convient de consulter son médecin rapidement en cas de signes de la maladie.

Depuis le 10 juillet 2018, La Réunion se situe en niveau 4 du dispositif spécifique ORSEC « plan de lutte contre les arboviroses » correspondant à la gestion d'une épidémie de moyenne intensité.

## Quel risque pour les prochaines semaines ?

Depuis le début de l'épidémie, une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs a permis de freiner la circulation du virus et limiter l'ampleur des vagues épidémiques. Cependant, le maintien de la circulation du virus durant l'hiver austral, sa dispersion géographique et la présence de 2 sérotypes laissent craindre une recrudescence du nombre de personnes infectées avec le retour de l'été austral (pluies et chaleur seront à nouveau plus favorables au développement des moustiques).

**Il est possible de contracter plusieurs fois la dengue.**

Aussi, il s'avère important de :

- continuer à se protéger des piqûres de moustiques même si on a déjà contracté la maladie par le passé,
- consulter rapidement son médecin en cas de symptômes.

La situation pourrait alors évoluer vers une nouvelle vague épidémique en 2020 et peut-être même vers une endémicité du virus, à savoir le maintien de la circulation du virus sur une très longue période.

Dans les deux cas, l'épidémie de dengue pourrait être à l'origine de conséquences sanitaires importantes.

**L'arrivée de conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques et la situation épidémiologique actuelle à La Réunion font craindre l'apparition d'une nouvelle vague épidémique dans les mois à venir.**

# Une très forte mobilisation des acteurs

La lutte anti-vectorielle a été déployée dès les premiers cas de dengue en 2017 et le dispositif de réponse a connu depuis une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs.

## Les interventions de lutte anti-vectorielle

Les équipes du service de LAV de l'ARS OI complétées d'intérimaires se sont vues progressivement renforcées d'agents du SDIS, du RSMA et enfin de renforts nationaux de sécurité civile (FORMISC). Au plus fort de l'épidémie en mai, plus de 200 agents étaient mobilisés sur le terrain

Ces effectifs importants ont permis de poursuivre une stratégie basée sur des interventions systématiques et réactives autour de chaque cas isolé et foyer émergent, complétées dans les zones de circulation virale les plus actives d'actions de salubrité publique et de sensibilisation du public portées par les collectivités et les associations et de traitements de pulvérisation spatiale nocturne.

Depuis fin août 2018, les interventions de l'ARS sur le terrain sont complétées de la distribution gratuite de répulsifs auprès des publics cibles les plus fragiles (personnes ayant contracté la dengue, enfants en bas âge, femmes enceintes, personnes âgées).

Cette stratégie a été permise par la poursuite même au plus fort de l'épidémie d'un recours important à la confirmation biologique par les médecins généralistes, permettant l'obtention de l'adresse des cas effectivement confirmés afin d'y orienter de manière ciblée les actions de LAV.

### Quelques chiffres

**Jusqu'à 200 personnes mobilisées dans les équipes d'intervention LAV**

**4 000 analyses/semaine réalisées par les laboratoires lors du pic épidémique**

**150 000 maisons visitées depuis le début de l'épidémie**

## Pilotage/coordination par la Préfecture et mobilisation communale

Depuis le passage en niveau 3, le dispositif est piloté par le Préfet sous commandement de son centre opérationnel de la préfecture (COP), en concertation étroite avec l'ARS. Des réunions de coordination en préfecture et dans les sous-préfectures sont organisées très régulièrement.

Les communes assurent en lien avec les intercommunalités en charge des déchets, la réalisation d'opérations de nettoyage de quartiers :

- nettoyage de l'espace public et des ravines,
- identification et élimination des dépôts sauvages,
- interventions en porte-à-porte de sensibilisation et d'élimination des gîtes larvaires,
- collecte renforcée des déchets et encombrants,
- sensibilisation et communication, etc...

Les communes ont pu recruter des personnes en Parcours Emplois Compétences (emploi aidés) pour faciliter cette intervention. 590 personnes ont ainsi été employées en 2018 représentant un effort financier pour l'Etat de 7 millions d'euros. Le même dispositif a été renouvelé en 2019.

**Un arrêté de mesures d'urgence s'impose à tous, prescrivant notamment l'entretien régulier des bâtiments et des terrains, mais également l'autorisation des services d'intervention (ARS et services communaux) à pénétrer sur le domaine privé...**

## Organisation du système de santé

Le site Sud du CHU a été en 2019 l'établissement de loin le plus impacté, avec au plus fort de l'épidémie mi-avril, jusqu'à 36 passages aux urgences/jour et 40 lits occupés par des patients atteints de la dengue. L'établissement a pu faire face à cet afflux de patients grâce à une organisation spécifiquement mise en place : une consultation dédiée aux urgences, la possibilité de convocations des patients renvoyés à domicile et l'ouverture progressive de lits dans la cadre d'un plan de montée en charge préalablement établi. A présent, l'activité du CHU sud est revenue à une situation normale à la fois au niveau des passages aux urgences et du recours à l'hospitalisation. Les autres établissements hospitaliers Ouest, Nord et Est sont restés en 2019 peu impactés par le phénomène.

En parallèle, l'ARS OI, avec le soutien de la CNAM et de l'URML Réunion, a déployé des tests rapides d'orientation diagnostique de la dengue (TROD) auprès de médecins généralistes volontaires et des services d'urgence hospitaliers.

## Communication grand public

Depuis le passage en niveau 3 ORSEC, des communiqués de presse paraissent à fréquence hebdomadaire et font à chaque fois l'objet d'une large répercussion média (plus de 500 recensées depuis début 2018) et de nombreuses sollicitations de la presse. De nombreux supports de communication produits par l'ARS, sont à disposition des partenaires et du grand public sur le site internet de l'ARS, et sont largement relayés.

Depuis 2018, 4 campagnes de communication actives ont été lancées. En mars 2019, l'ARS OI a financé la réalisation d'une étude sur la perception et la connaissance de la dengue à la Réunion afin d'adapter au mieux la stratégie de communication. 400 réunionnais âgés de plus de 18 ans ont été sélectionnés et enquêtés par téléphone. Les conclusions de cette étude montrent une bonne connaissance globale du développement des moustiques et des modes de transmission (moins de 10% de l'échantillon ne sait pas que les moustiques transmettent des maladies par exemple). Sur la base de ce sondage, une campagne de communication « Stop aux idées reçues » s'est déroulée pendant 1 mois sur les réseaux sociaux.

Une campagne de communication à destination des voyageurs est également en cours pour rappeler aux arrivants les gestes de prévention et limiter au départ de La Réunion les risques d'introduction du virus de la dengue sur le territoire métropolitain.

En complément de ces campagnes de communication et des messages délivrés en porte à porte par les différents acteurs (ARS OI, SDIS, RSMA, Sécurité Civile, collectivités, associations, Croix Rouge), de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées dans les foyers les plus actifs de dengue et lors de grands rassemblements organisés par l'ARS OI et ses partenaires.



### Quelques chiffres

Près de 200 personnes formées comme acteurs relais

Plus de 1 000 opérations de sensibilisation



# Une nouvelle campagne de lutte contre la dengue

## Lancement d'une nouvelle campagne de communication



Pour lutter contre la dengue, il est indispensable de **réduire la prolifération des moustiques** à la source c'est-à-dire éliminer tous les récipients susceptibles de contenir de l'eau aux abords de nos habitations, sur le domaine publics et les lieux de travail, qui favorisent leur développement. Depuis le début de l'épidémie, une réduction du nombre gîtes larvaires autour des habitations montre une mobilisation de la population réunionnaise dans le cadre de la lutte contre la dengue.

Cependant, pour être efficaces ces mesures doivent s'accompagner d'un autre geste de prévention essentiel : **la protection contre les piqûres de moustiques**. La mise en œuvre de ce geste de prévention permet d'éviter de contracter la maladie mais aussi de la transmettre. En effet, si le moustique s'infecte en piquant une personne malade, il transmettra ensuite la maladie à toutes les personnes qu'il piquera au cours de sa vie (environ 1 mois). C'est pourquoi les personnes souffrant de la dengue doivent tout particulièrement se protéger des piqûres de moustiques : **se protéger c'est aussi protéger ses proches !**

Au vu du risque de reprise épidémique, la préfecture et l'ARS Océan Indien lancent une nouvelle campagne de communication grand public axée sur la protection individuelle contre les piqûres de moustiques :

- **Se protéger des piqûres de moustiques :**  
répulsifs, moustiquaires bébé, diffuseurs électriques, vêtements longs,
- **Continuer de se protéger même malade :**  
une personne qui a la dengue peut transmettre la maladie pendant 7 jours.

Elle se décline comme suit :

- Une campagne radio du 25/11 au 11/12
- Près de 8 000 affiches diffusées sur l'ensemble de l'île,
- Des vidéos animées,
- Des encarts dans la presse,
- Des informations sur les sites internet (Préfecture, ARS Océan Indien).



Cette campagne sera également relayée durant tout le mois de décembre sur les réseaux sociaux : Facebook @Ensemble contre les moustiques, et Facebook et Twitter des services de l'Etat à La Réunion @Préfet974).

## 27 novembre : Journée départementale de lutte contre la dengue

### Les objectifs de la journée

La première journée départementale organisée en décembre 2018, parrainée par de nombreuses personnalités locales avait permis d'associer les acteurs socio-économiques du territoire. Plus de 500 partenaires avaient alors participé à relayer les messages de prévention.

Pour cette journée du 27 novembre 2019, les partenaires du dispositif ont à nouveau été sollicités et mèneront des actions sur leurs différents sites pour :

- **Convaincre et mobiliser les Réunionnais** à l'importance de mettre en œuvre les gestes de prévention individuelle (éliminer les gîtes larvaires, se protéger des piqûres et consulter un médecin en cas de symptômes évocateurs)
- **Sensibiliser sur l'efficacité de la protection contre les piqûres de moustiques pour réduire** les risques de transmission du virus de la dengue à La Réunion (utilisation de répulsifs, ...)
- **Relayer très largement les messages** sur les gestes de prévention à adopter
- **Encourager l'engagement** de l'ensemble des acteurs dont chaque réunionnais à la maison comme au travail dans cette lutte collective. Cette journée est l'occasion de présenter et de lancer la démarche de communication engageante à destination des entreprises.

Un kit de communication grand public a été mis à disposition des partenaires de la journée : affiches, spot radio, visuels pour les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), mail de sensibilisation des personnels.

**Plus de 500 partenaires participeront cette année encore à relayer les messages de prévention et notamment la campagne « Se protéger, c'est protéger ses proches ! »**

### Quelques exemples d'actions prévues

De nombreux acteurs privés et publics participent à cette journée et organisent des actions de prévention à l'attention de leurs personnels, clients ou grand public ce mercredi 27 novembre. Parmi les nombreuses actions organisées par les établissements de santé et les entreprises, citons notamment :

- **EDF** : relai des messages sur les réseaux sociaux (30 000 followers), diffusion du visuel « Epidémie de dengue » sur tous les courriers clients de janvier à juillet (près de 400 000 foyers).
- **Crédit Agricole** : Affiche apposée dans les agences de l'île (50 agences), le 27/11 : distribution de répulsifs à l'ensemble des salariés, animation au siège avec diffusion des messages de prévention, port du foulard « Ensemble contre les moustiques » par les salariés.
- **Cartatout** : Relai de la campagne sur le site internet et intégration des messages de prévention dans tous leurs mailings, publipostage et page Facebook (32 000 adhérents).
- **Groupe TOTAL Réunion** : Diffusion de l'affiche dans les stations-service, sièges et antennes, relai de la charte dans les stations, relai sur Facebook, communication en interne à l'ensemble de leurs collaborateurs, et à l'horizon 2020, organisation de sessions de sensibilisation à destination des collaborateurs.
- **GROUPE COLAS SCPR** : Communication en interne à l'ensemble de leurs collaborateurs, intégration des messages dans tous leurs mailings, publipostage et post Facebook.
- **PRUDENCE CREOLE** : Posts Facebook jusqu'à la fin de l'année, affichage sur onze sites, communication aux 190 employés.
- **SHLMR** : Affichage sur l'ensemble des sites, communication en interne à l'ensemble de leurs collaborateurs.
- **M BRICOLAGE Saint-Paul** : affichage, sensibilisation par les équipes du rayon jardinage, port du foulard « Ensemble contre les moustiques » par les caissières lors de la journée départementale.
- **SUPER U de La Possession** : diffusion de messages de prévention au micro et affichage, diffusion de l'affiche sur les écrans, port du tee-shirt « Ensemble contre les moustiques » par le personnel lors de la journée départementale.
- **S'CENTER Saint-Leu** : diffusion de messages de prévention au micro, affichage, diffusion de l'affiche sur les écrans, port du tee-shirt « Ensemble contre les moustiques » par le personnel lors de la journée départementale.
- Etc ...

**Un grand MERCI à tous ces acteurs qui luttent contre la dengue aux côtés des autorités.**

## Les mesures de protection contre les piqûres de moustiques

Connaitre et appliquer, à titre personnel, les mesures de prévention pour lutter contre le virus de la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage.

**Une personne malade peut être à l'origine de la contamination de nouveaux moustiques jusqu'à 7 jours suivant l'apparition des premiers symptômes.**

### Les mesures les plus efficaces

- **UTILISER des produits répulsifs**

L'utilisation des produits répulsifs est l'une des mesures les plus sûres pour lutter contre la propagation de la dengue. Ces répulsifs cutanés sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, lors d'activités en extérieur, surtout le matin et le soir, les périodes de plus forte activité du moustique. La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.



Répulsifs

- **PORTER des vêtements longs et couvrants**

Il est très fortement recommandé de porter des vêtements clairs et couvrants (manches longues, pantalons, chaussures fermées) pour se protéger, surtout le matin et le soir. Ces vêtements peuvent également être imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine).



Vêtements longs

- **INSTALLER des moustiquaires**

La moustiquaire de lit constitue une barrière efficace pour les personnes contraintes d'être alitées en journée et notamment les nouveaux nés. L'emploi de moustiquaires de berceau constitue ainsi le moyen prioritaire de protection pour ces jeunes enfants.

Des moustiquaires peuvent également être posées sur les fenêtres et les portes pour une meilleure protection à l'intérieur des habitations aux périodes d'agressivité du moustique (le matin et le soir).



Moustiquaires bébé

Des mesures complémentaires peuvent également être envisagées :



Diffuseurs électriques



Raquette électrique

### Les mesures qui protègent moins :

- la pulvérisation dans la maison de « bombes » insecticides (disponibles dans le commerce)
- la climatisation, la ventilation
- l'utilisation de serpentins fumigènes (à réserver exclusivement en extérieur).

### Les mesures qui ne protègent pas :

- les bracelets anti-insectes
- les huiles essentielles (citronnelle, géranium) : la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie...
- les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide...

Des études scientifiques ont démontré que les bougies, les bracelets et les appareils sonores à ultrason sont inefficaces pour se protéger des piqûres de moustiques. La citronnelle ou d'autres huiles essentielles peuvent avoir un pouvoir répulsif mais leur durée d'action est en général très faible et en tout cas beaucoup plus courte que celle des produits répulsifs classiques. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette. Votre pharmacien pourra vous conseiller sur l'utilisation des répulsifs et les mesures de protection individuelle.

# MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA DENGUE



## Les entreprises réunionnaises s'engagent

Aujourd'hui, la lutte contre la dengue constitue un enjeu sanitaire important de notre île. Aussi, pour éviter l'installation et la réémergence chaque année de ce virus transmis par les moustiques, il est nécessaire de s'inscrire dans une lutte collective et durable. La mobilisation de chacun d'entre nous à la maison comme au travail est donc essentielle pour protéger la santé des réunionnais et préserver l'attractivité du territoire.



Depuis plusieurs années, la préfecture et l'ARS OI encouragent et valorisent les comportements protecteurs mis en œuvre par la population.

A l'occasion de cette journée départementale de lutte contre la dengue, la préfecture et l'ARS Océan Indien lancent la démarche de communication engageante auprès des établissements publics et privés volontaires afin d'inciter et de valoriser les gestes de prévention en s'inscrivant dans un changement durable de comportement.

### La charte d'engagement :

Il s'agit de signer une charte d'engagement de l'établissement et d'afficher l'engagement de l'établissement à l'aide d'un autocollant « Ici établissement engagé » visible des personnes fréquentant l'établissement.

En signant la charte d'engagement, les organismes volontaires s'engagent en :

- préservant la santé de leurs personnels et de leurs visiteurs (élimination des gîtes larvaires et mise à disposition de répulsifs pour les personnels exposés),
- informant et relayant les campagnes de communication,
- facilitant les interventions des équipes d'intervention de lutte contre la dengue.



>> Voir le modèle de la charte et le flyer de présentation en annexes

Près de 30 établissements ont déjà fait part de leur intérêt pour la démarche de communication engageante.

## EDF : une entreprise exemplaire engagée contre la dengue

La Prévention Santé Sécurité est l'axe majeur d'EDF à La Réunion. C'est donc tout naturellement qu'EDF a accepté de s'allier à l'ARS et aux autorités.

EDF signe aujourd'hui la charte d'engagement et affirme sa mobilisation dans la prévention et la lutte contre la dengue.

Plusieurs actions sont régulièrement engagées auprès des 600 agents d'EDF et auprès du grand public :

- Nettoyage de tous les sites de l'entreprise,
- Distribution à tout le personnel de produits pour se protéger des piqûres de moustique,
- Communication régulière aux personnels des messages de prévention et des bons gestes à réaliser,
- Diffusion des bilans préfectoraux sur les points de situations et des campagnes de communication auprès des clients sur l'ensemble des réseaux sociaux (twitter, facebook, instagram) et sur les 385 000 lettres d'information envoyées aux clients avec leur facture.

« EDF s'engage pour faire de la santé et de la sécurité de ses équipes, de ses partenaires et de ses clients, une priorité quotidienne. »

### À propos d'EDF

Le groupe EDF est présent à la Réunion depuis 1975, avec pour mission d'assurer le service public de l'électricité. Acteur économique majeur de l'île, avec 66 millions d'euros d'investissements par an - hors projet exceptionnel - EDF à la Réunion est par ailleurs un des principaux employeurs du territoire avec plus de 700 salariés. L'entreprise produit, achète, transporte et fournit l'électricité vers tous les clients.

Attachée au développement de l'économie locale, EDF multiplie les partenariats concernant la solidarité, la santé, la biodiversité et l'économie autour d'enjeux forts pour le territoire.

# Annexes

---

- *En savoir plus :*
  - La dengue
  - *Aedes albopictus*
  
- *Journée départementale : liste des partenaires engagées*
  
- *Plaquette de présentation de la communication engageante*
  
- *Charte d'engagement « Mon entreprise s'engage »*

# En savoir plus sur la dengue

## Rappel sur la dengue

La dengue est une arbovirose transmise par l'intermédiaire de moustiques du genre *Aedes*.

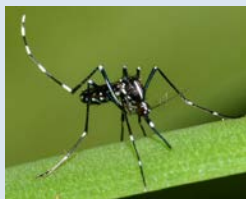
Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- frissons,
- maux de tête,
- douleurs articulaires et/ou musculaires,
- nausées,
- vomissements.

Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave. Il existe une proportion élevée (jusqu'à 80%) de formes asymptomatiques, donc sans aucune manifestation perçue.

Il n'existe pas à ce jour de traitement spécifique pour la dengue.

## *Aedes albopictus* : un vecteur présent dans notre environnement domestique



Le moustique *Aedes albopictus*, vecteur du chikungunya, de la dengue et potentiellement du zika, pond et se multiplie principalement autour des habitations, dans tous les points d'eau stagnante.

Près de 80 % des gîtes de ponte sont de petits contenants créés par l'homme et présents un peu partout dans les cours et jardins : vases, pots, soucoupes, déchets divers... Le rayon d'action du moustique est relativement faible, moins de 100 m.

Lors de ses missions de sensibilisation à domicile, le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS-OI constate la présence de gîtes dans près d'un quart des maisons visitées. Il s'agit essentiellement de lieux de pontes potentiels liés à des négligences humaines. Cette situation laisse craindre une très forte augmentation de la densité de moustiques dès le retour des premières pluies estivales.

Les gestes d'élimination des gîtes larvaires sont pourtant à présent bien connus par la population, mais un effort reste à accomplir sur leur mise en pratique.

# Journée départementale : liste des partenaires

*(liste non exhaustive)*

- Services de l'Etat (DAAF, DJSCS, La Police Nationale, DOUANES...)
- Aéroport Roland Garros
- Groupe VINDEMIA / Casino
- EDF
- Orange Réunion
- Runéo
- Air Austral
- ALBIOMA
- CCIR
- Tereos
- Logistisud
- Stations-services TOTAL
- Brasseries de Bourbon
- Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
- Centre Hospitalier Ouest Réunion (CHOR)
- Association Saint-François d'Assise
- Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR)
- Groupe Flamboyant
- Association RIVE
- DIASS
- Fondation Père Favron
- APAJH
- L'AFPAR
- L'ALEFPA
- Réunilab
- SDIS
- La Croix Rouge
- Le Conseil Régional
- GLEM
- Le Conseil Départemental
- PMI Saint-Benoît
- Le Rectorat
- Les écoles, collèges et lycées
- Les communes
- Les intercommunalités
- Les pharmacies
- Diverses associations
- SCPR
- Prudence Créole
- Crédit Agricole
- Groupe Caillé

...



# Plaquette de présentation Communication engageante

## MON ÉTABLISSEMENT EST ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA DENGUE



Au mois d'avril 2019, la dengue a atteint son pic épidémique avec **plus de 1 300 cas confirmés par semaine** ! La mobilisation de chacun d'entre nous est donc essentielle pour lutter contre la propagation du virus sur notre île.

Nous vous invitons à agir concrètement dans la lutte contre la dengue par le biais de cette opération **qui engage chacun d'entre vous**.

### COMMENT PARTICIPER ?

- ✓ Je signe la charte d'engagement,
- ✓ J'appose le sticker sur la vitrine de mon établissement,
- ✓ J'accepte que l'ARS communique sur mon engagement via les réseaux sociaux,
- ✓ J'applique les bons gestes pour montrer l'exemple,
- ✓ Je relaie la communication de la page Facebook Ensemble contre les moustiques,
- ✓ Je m'engage à sensibiliser mon personnel et les personnes qui fréquentent mon établissement.



## LES BONS GESTES



J'élimine l'eau stagnante dans et à proximité de mon établissement,



Je me protège des piqûres de moustiques et j'encourage les personnes fréquentant mon établissement à en faire de même,



Je sais qu'en cas de symptômes de la dengue : forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et/ou articulaires et sensation de fatigue intense, il est impératif de consulter son médecin,



Je véhicule les messages de prévention,



J'affiche cet engagement en collant le sticker dans un endroit visible et passant.

### LA MOBILISATION DE CHACUN D'ENTRE NOUS EST ESSENTIELLE !



Pour tout savoir sur la situation de la dengue à La Réunion, rendez-vous sur :

- Page facebook Ensemble contre les moustiques
- Twitter du Préfet de La Réunion
- Site internet de l'ARS OI [www.ocean-indien.ars.sante.fr/](http://www.ocean-indien.ars.sante.fr/)

## MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA DENGUE



### CHARTE D'ENGAGEMENT

Depuis fin 2017, plusieurs vagues d'épidémie de dengue ont été observées sur l'île de la Réunion. Le virus de la dengue se transmet à l'homme par des piqûres de moustiques. A la Réunion, le moustique tigre *Aedes albopictus*, en est le principal vecteur.

Certaines formes de cette maladie peuvent être graves. Il est donc important de s'en protéger. La mobilisation de tous est aujourd'hui nécessaire pour limiter la propagation de cette maladie.

Afin de lutter contre les moustiques vecteurs de la dengue et ainsi préserver la santé du personnel et de nos visiteurs, notre établissement s'engage à :

- S'assurer de l'absence sur nos sites de récipients en eau ou pouvant potentiellement en contenir,
  - Eliminer définitivement les gîtes larvaires identifiés lors du contrôle sur nos sites et leurs abords, en jetant, couvrant ou mettant à l'abri des intempéries tous les objets pouvant se transformer en lieux de ponte,
  - Faciliter les interventions des équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI,
  - Proposer aux personnels exposés des moyens de se protéger des piqûres de moustique,
  - Rappeler régulièrement aux personnels, les bons messages de prévention et les bons gestes à réaliser,
  - Communiquer auprès du public fréquentant notre établissement afin de l'encourager à adopter durablement les bons comportements,
  - Relayer les campagnes de communication menées contre la dengue,
  - Signer la charte et informer le personnel ainsi que les sous-traitants de cet engagement,
  - Afficher cet engagement en collant le sticker dans un endroit visible et passant,
- J'autorise l'ARS Océan Indien à signaler notre engagement sur son site internet et sa page Facebook Ensemble contre les moustiques.

DATE :

ÉTABLISSEMENT :

NOM DU RESPONSABLE :

TAMPON ET SIGNATURE :



[www.ocean-indien.ars.sante.fr](http://www.ocean-indien.ars.sante.fr)

Prévention, infos, conseils.  
**0 800 110 000** Service & appel gratuits  
DEPUIS UN POSTE FIXE